

METTRE EN PLACE UN CONTRÔLE INTERNE EFFICACE

Comment mettre en place un contrôle interne efficace afin de sécuriser mon établissement

➤ PUBLIC

Directeurs Administratifs et Financiers,
Responsables Administratifs et Financiers,
Attachés de gestion, Comptables.

méthodes utilisées pendant et après la formation.

Connexion internet, vidéo projecteur, paperboard.

➤ PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis. Cependant elle s'adresse principalement aux salariés des établissements de l'enseignement privé touchant au domaine comptable et de gestion.

➤ MOYENS D'ENCADREMENT

L'animation de la formation est assurée par Stéphane POINTIN : Diplôme d'Etudes Comptables et Financières (DECF) Responsable de l'équipe Secteur Non Marchand du Pôle Amiens Haute Picardie - Manager au sein du réseau enseignement région Nord.

➤ MODALITÉS D'ADMISSION

Signature de la convention de formation.

➤ NOMBRE DE PARTICIPANTS

6 à 12 participants.

➤ OBJECTIFS

- Identifier les risques et être capable de proposer des solutions pour les contrôler
- Etre capable de faire une analyse critique des procédures de contrôle interne mises en place dans votre établissement et de faire des propositions pour améliorer le contrôle
- Maîtrise des risques pour un environnement professionnel sécurisé

➤ DATES DE LA FORMATION

Consulter les dates sur le site :
<https://espaceformation.opcalia.com>

➤ DURÉE

7 heures.
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

➤ MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Moyens : Pédagogie active et participative reposant sur des échanges avec les stagiaires. Apports théoriques, synthèse, exercices pratiques, mises en situation.
- Supports : Support de présentation type "power point remis" à chaque stagiaire ; Documents facilitant le suivi de la formation et pouvant donner un apport pédagogique sous forme dématérialisée afin de mettre en application les

➤ MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire d'évaluation des acquis.

➤ VALIDATION

Attestation de formation.

➤ TARIF

250 € Net par stagiaire.

➤ LIEU

AREP Hauts de France
Parc de la Haute Borne, 70 avenue de l'Harmonie - 59650 Villeneuve d'Ascq

➤ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Xavier Floquet - Tél. 03.20.07.96.18



PROGRAMME DE FORMATION

> POURQUOI LE CONTRÔLE INTERNE

Une contrainte ?

- Prééminence de la fiabilité de l'information financière
- Optimisation des opérations
- Protection des actifs et du patrimoine
- Respect des lois et réglementation
- Maîtrise des activités et la non vérification à postériori
- Difficultés
- Assurance raisonnable mais non une certitude,
- Contrainte réglementaire
- La Loi sur la Sécurité Financière
- Le Sarbanes-Oxley Act
- Le manuel des procédures comptables

Une opportunité de progrès pour l'établissement et le salarié

- Meilleure maîtrise des risques
- Bénéfices induits
- Environnement professionnel sécurisé

> LES BASES D'UN CONTRÔLE INTERNE EFFICACE

Le modèle COSO

- La méthodologie de contrôle interne et le cadre de référence de l'AMF.

Les principes fondamentaux :

- La définition de la stratégie,
- Un environnement de contrôle favorable,
- La séparation des tâches
- La définition d'une organisation claire
- Les délégations de pouvoirs précis
- Une traçabilité des transactions
- Des procédures écrites
- Des contrôles intégrés dans les opérations et un dispositif dynamique

> COMMENT APPRÉHENDER LES RISQUES ?

Dresser la cartographie des risques :

- Etape 1 : compréhension du processus
- Etape 2 : identification et évaluation des risques
- Etape 3 : Evaluation des contrôles